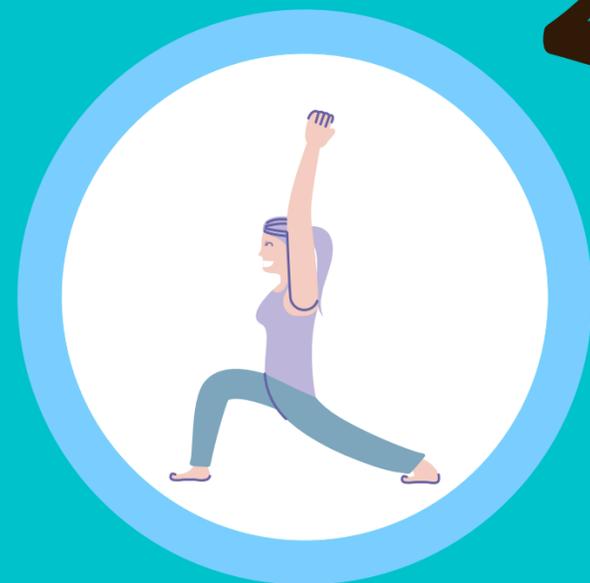
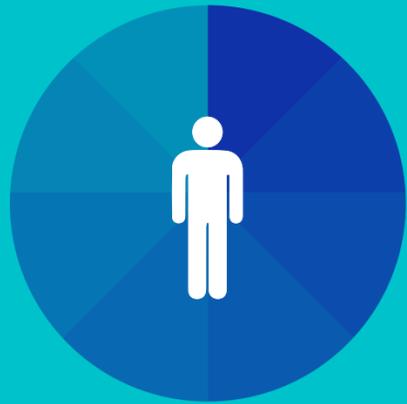




L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ DE L'ARGONNE CHAMPENOISE



QUELQUES POINTS CLÉS



Le questionnaire a permis de récolter 429 réponses soit 8,02% des ménages



Les données suivantes sont issues d'une démarche quantitative et qualitative (données statistiques, questionnaire, focus-groupes...).



POUR CHAQUE ITEM, LA PRÉSENCE DES LETTRES « E » (ELUS) ET/OU « A » (ACTEURS LOCAUX) ET/OU « PS » (PROFESSIONNELS DE SANTÉ) ET/OU « J » (JEUNES) ET/OU « H » (HABITANTS) INDIQUE QUEL(S) GROUPE(S) A ÉVOQUÉ CE POINT LORS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ.

OFFRE DE SOINS ET ACCES AUX SOINS

Quelques éléments :

- 70% des omnipraticiens de l'Argonne Champenoise ont plus de 60 ans.
- Projection : 4 omnipraticiens sur le territoire en 2023 contre 8 actuellement.
- 4% des bénéficiaires de la CPAM et 2,2% des bénéficiaires de la MSA n'ont pas de médecin traitant sur l'Argonne Champenoise.
- 62% des répondants de l'enquête habitants ont cité « des médecins généralistes » à la question « selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne ».
- 50% des répondants à l'enquête habitants ont cité « plus de spécialistes ».

Les points forts :

- Présence d'un hôpital et d'une maison médicale privée
- Présence d'un centre de santé médical et dentaire au sein du centre hospitalier de Sainte-Ménéhould et d'une antenne à Givry-en-Argonne
- Présence d'une antenne SMUR et de consultations non programmées
- Existence de permanences de spécialistes
- De multiples professions médicales et paramédicales
- Une offre médico-sociale couvrant l'ensemble des tranches d'âge

Les points à améliorer :

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens, difficultés financières et/ou géographiques, délais de rendez-vous (EAPSHJ)
- La visibilité de l'offre de soins : la connaissance et l'identification des professionnels de santé sur le territoire pour les acteurs et habitants (AH)
- La disponibilité de l'offre des spécialistes (EAPSHJ)

CADRE ENVIRONNEMENTAL

Quelques éléments :

- Les espaces naturels : la forêt représente 25 880 ha au sein de l'Argonne Champenoise, des étangs classés zone Natura 2000 et réserve naturelle régionale.
- Faible artificialisation des sols (part de l'artificialisation 0,1% sur la CCAC, 0,4 en France).
- L'énergie renouvelable : parc éolien de 19 éoliennes, 3 unités de méthanisation.
- Qualité de l'air : conforme aux seuils réglementaires et inférieurs aux seuils recommandés de l'OMS.
- Concernant la santé environnementale, les habitants ont retenu 4 priorités sur lesquelles il faudrait agir : la qualité de l'eau (44,3%), la qualité de l'alimentation (45,6%), la prise en compte du changement climatique (41,1%) et la qualité de l'air (29,4%).

Les points forts :

- La nature
- Le calme
- De grands espaces naturels protégés

Les points à améliorer :

- La connaissance des habitants sur les questions environnementales (H)
- Améliorer l'entretien des espaces publics et des espaces verts (HJ)
- Améliorer l'éclairage public pour une meilleure sécurité (H)

OFFRES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Quelques éléments :

- 497 associations sur le territoire.
- 2 043 licenciés sportifs (soit 18,2 pour 100 habitants en Argonne Champenoise contre 19,5 pour 100 habitants en Marne).
- Une Société Publique des Couleurs proposant diverses activités sportives, culturelles et de loisirs.
- 43% des répondants à l'enquête habitants ont coché « OUI » à être davantage informés sur le sport et les activités physiques.

Les points forts :

- Offre sportive riche
- Présence de nombreuses associations
- Multiples infrastructures
- Présence du dispositif Réseau Sport Santé Bien-Être

Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique et financière (EAHJ)
- La mobilisation sociale : l'essoufflement du bénévolat (A)
- La visibilité de l'offre sportive à destination des habitants (AH)

COMMUNICATION

Quelques éléments :

- Il est ressorti de l'enquête MOSAÏC que 60% des répondants estiment qu'il n'y a pas assez de communication sur le territoire.
- 1 site internet de la ville de Sainte-Ménéhould.
- 1 site internet de la CCAC.
- Au moins 3 communes utilisent des applications d'informations via les smartphones.

Les points forts :

- Le déploiement d'applications d'informations via les smartphones
- Les bulletins municipaux dans certaines communes
- Les sites internet et pages Facebook des collectivités du territoire

Les points à améliorer :

- Améliorer la visibilité du territoire par une communication accessible à tous (EAPSH)

SERVICES ET COMMERCES

Quelques éléments :

- 82 commerces (bar, alimentation, boucherie, prêt-à-porter, etc).
- 176 services (coiffure, contrôle technique, plâtrier, etc).
- Vacance très élevée témoignant d'un déclin de commercialité : 21,75% (augmentation de 15,2% entre 2016 et 2017).
- Dévitalisation du centre-ville de Sainte-Ménéhould.
- Fermeture de petits commerces.

Les points forts :

- Les commerces ambulants
- De nombreux commerces et services à Sainte-Ménéhould
- Présence de commerces dans les bourgs-centres (Vienne-le-Château et Givry-en-Argonne)

Les points à améliorer :

- La disponibilité des lieux de convivialité (EHJ)
- Le renfort des commerces ambulants (E)
- L'accessibilité en termes de géographie : centralisé sur Sainte-Ménéhould (HJ)

MOBILITE

Quelques éléments :

- Un échangeur autoroutier.
- Une gare routière avec 2 lignes de bus : une ligne de bus TER Grand Est Châlons-Verdun avec cinq aller-retours quotidiens, une ligne régulière Fluo Grand Est Sainte-Ménéhould-Verdun avec 4 aller-retours quotidiens.
- Un transport urbain Ménéhildien desservant la ville et la Grange-aux-Bois.
- 30,2 % ont répondu la mobilité douce à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ».

Les points forts :

- L'autoroute à proximité
- Le transport urbain Ménéhildien gratuit
- La présence de bus allant à Châlons-en-Champagne et Verdun

Les points à améliorer :

- La lisibilité et la visibilité de l'offre de transport : difficultés à trouver l'information (H)
- Mettre en adéquation l'offre et la demande de transport (EH)
- La disponibilité de l'offre de transport intercommunautaire (EAPSHJ)
- L'accessibilité financière aux transports privés (EA)

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS

Quelques éléments :

- Part des logements vacants élevée : 14,6% sur la CCAC contre 9% au niveau départemental et 8,4% en France.
- Taux de vulnérabilité énergétique le plus fort de la Marne, supérieur de 8 points au taux départemental.
- 4% de logements dans le PPPI contre 3,2% dans la Marne.
- 72,7% des habitants sont propriétaires et 25,3% locataires en Argonne Champenoise contre 57,7% de propriétaires et 46,4% de locataires en Marne.

Les points forts :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Présence de logements sociaux

Les points à améliorer :

- L'accessibilité à des logements décents (AH)
- L'adaptation de l'offre de logements en nombre de pièces (EAH)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

SANTÉ MENTALE

Quelques éléments :

- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- L'Elan Argonnais (IME, Foyer de vie...) présent pour les personnes en situation de handicap.
- « 6 mois à 1 an d'attente pour le 1^{er} rendez-vous médical avec un pédopsy ».
- 74,4% des répondants à l'enquête habitants réalisée jugent « BON » leur moral.
- 41 % des personnes ayant répondu à l'enquête habitants souhaitent être davantage informées sur le mal-être, la dépression et le burn-out.

Les points forts :

- Présence du CMPP et de l'Elan Argonnais
- Permanences de spécialistes sur le territoire (psychiatre, psychologue...)

Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à l'offre de soins sur le territoire : manque de professionnels (APS)
- Réduire les délais de prise de rendez-vous sur le territoire (APS)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

VIVRE ENSEMBLE

Quelques éléments :

- Baisse de 2,3% de la taille des ménages entre 2010 et 2015.
- 34,9% de ménages seuls d'une personne dans la CCAC contre 30,9% dans la CC de l'Argonne Meuse et 30,8% dans la CC de la Région de Suippes.
- 70% des répondants trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village.
- 82% des répondants se sentent en sécurité.

Les points forts :

- Solidarité entre habitants dans certains villages
- Peu d'incivilités sur le territoire
- La richesse du tissu associatif
- Le déploiement de la vidéo protection
- Quelques espaces et lieux d'échanges sur la ville centre (tiers-lieux)
- Un projet Mieux Vivre Ensemble à destination des élèves du territoire de la maternelle à la 3^{ème}

Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à des offres d'accompagnement, de lutte contre l'isolement (EAH)
- La visibilité de l'ensemble des structures présentes sur le territoire (EAPSH)
- La mobilisation des habitants : développer et maintenir la solidarité (EAHJ)
- Créer de nouveaux espaces et lieux d'échanges (HJ)



EMPLOI ET FORMATION

Quelques éléments :

- Peu de diplômés de l'enseignement supérieur sur la collectivité, 17,5% contre 26,9% en Marne et 30,7% en France.
- Les CAP-BEP représentent 30,7% des diplômés.
- Décroissance du nombre d'emplois : -1526 entre 1975 et 2017 (taux d'évolution annuel de l'emploi : -0,99% en Argonne Champenoise contre -0,42% en Marne et 0,19% en France).
- Taux de chômage chez les 15-64 ans : 13,1% dans la CCAC contre 13,9% en France.
- Chômage plus important chez les jeunes 15-24 ans : 30,7% dans la CCAC contre 28,5% en France.
- 71 % d'actifs ayant un emploi.

Les points forts :

- Présence d'offres d'emploi dans les trois secteurs d'activité
- Tissu industriel et artisanal dense
- Présence de structures visant à accompagner en matière d'insertion professionnelle et sociale ainsi que d'accès à la formation (MILO, France Services...)
- Argonne Production : entreprise adaptée dépendante de l'Elan Argonnais
- Présence de chantiers d'insertion : le CITEX, les Brigades Vertes

Les points à améliorer :

- Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emplois (EA)
- L'attractivité du territoire et la rémunération des emplois pour attirer de nouveaux actifs (E)
- Encourager le retour des jeunes actifs sur le territoire (EA)

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIONS

Quelques éléments :

- 1 crèche.
- 10 écoles sur le territoire.
- 1 collège.
- De multiples infrastructures publiques (MOSAÏC, Mission Locale, CCAS, Centre des Finances Publiques, etc).
- 2 conseillers numériques.
- L'ensemble du territoire couvert par la fibre au 1^{er} trimestre 2022.

Les points forts :

- Une pluralité de services
- Le recrutement de conseillers numériques
- Le déploiement de la fibre
- Une Maison France Services
- Présence du dispositif « Voisins Vigilants »
- Magasins Eco Panier et D'Eco Meubles gérés par le CCAS
- Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sur Sainte-Ménéhould

Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique aux administrations qui se concentrent sur la ville centre (EAPSH)
- Lutter contre la fracture numérique plus marquée depuis le E-administration (EAPSH)
- La visibilité pour tous les services publics présents sur le territoire (EAPSH)
- La lisibilité de l'offre territoriale (quels services pour quelles problématiques) (APS)
- L'offre publique de garde d'enfants et d'accueil de loisirs (EAH)



DEPISTAGE ET PREVENTION

Quelques éléments :

- Taux de prévalence en ALD tous régimes, supérieur au taux de la France (25,1% contre 21,4%).
- Taux de dépistages inférieurs pour les patients bénéficiant de la CPAM aux taux régionaux : cancer du sein (51% contre 52,7%), cancer colorectal (28% contre 39,3%), cancer du col de l'utérus (33% contre 62,1% au département).
- Taux de dépistages supérieurs pour les patients bénéficiant de la MSA aux taux de la France : cancer du sein (59,3% contre 57,1%), cancer colorectal (27,6% contre 22,5%), cancer du col de l'utérus (52,3% contre 49,5%).
- Taux de couverture du bilan bucco-dentaire pour les 60 ans affiliés au régime de la MSA inférieur au taux de la France (8,8% contre 13,4%).
- Taux de décès toutes causes confondues (prématurés, par cancer, liés à la BPCO, par pathologies liées à l'alcool, au tabac, liés aux pratiques de prévention primaire) supérieur au taux régional, 931 contre 802,2.
- L'enquête habitants a fait apparaître une volonté pour 45% d'être davantage informés sur le sommeil et 42 % sur le dépistage et les vaccinations.

Les points forts :

- Permanences effectuées par le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
- Cohésion des acteurs locaux permettant de mettre en place des actions de prévention partagées plus facilement
- Réalisation d'actions de prévention sur le territoire : dépistage diabète, bilan de santé...

Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique, en décentralisant sur le territoire les actions de dépistage et de prévention à destination des habitants (A)
- La visibilité des actions organisées à destination des habitants (AH)

OFFRE MEDICO-SOCIALE

Quelques éléments :

- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- Trois EHPAD sur le territoire
- L'Elan Argonnais présent pour les enfants et les adultes en situation de handicap comptant un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), un institut médico éducatif (IME), un établissement médico-social, un foyer d'hébergement « Les Foyers de l'Argonne », un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), un service d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés (SAMSAH), un habitat regroupé « La Résidence Margaine », un foyer de vie « Le Jolivet », un foyer d'accueil spécialisé (FAS), un foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- L'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) a une capacité de 96 équivalent temps plein représentant 104 salariés.
- L'ensemble des services proposés excepté l'ESAT a une capacité totale de 249 places.
- La résidence Margaine regroupe 4 appartements de type T1 et 2 studios.
- Forte proportion de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur le territoire, 15,71% contre 7,86% au niveau départemental, soit une différence de 7,85 points.

Les points forts :

- La diversité des services et des animations à destination des personnes en situation de handicap
- Les activités de l'ESAT : blanchisserie, pressing, peinture en bâtiment, entretien et aménagement des espaces verts, entretien et nettoyage des locaux, restauration et gestion d'un Restaurant Inter-Entreprises
- Le poids et l'implication de l'Elan Argonnais sur le territoire
- Le déploiement de la télémédecine pour pallier à la désertification médicale

Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens (EAHPSJ)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)
- Faciliter les tâches administratives demandées par les partenaires financiers (A)
- L'adaptation du bâtiment « Les Genêts » (E)



**LES AXES STRATÉGIQUES
ET OBJECTIFS
SPÉCIFIQUES DU CONTRAT
LOCAL DE SANTÉ**

D'ici 2027, améliorer la qualité de vie des habitants de l'Argonne Champenoise

Axe 1 : Renforcer le recours des habitants de la CCAC à l'offre de soins sur le territoire (y compris la santé mentale)

- **Objectif spécifique 1.1** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants à l'offre de soins
- **Objectif spécifique 1.2** : Renforcer l'accessibilité financière des habitants à l'offre de soins
- **Objectif spécifique 1.3** : Renforcer la disponibilité de l'offre en matière de professionnels de santé
- **Objectif spécifique 1.4** : Renforcer la visibilité de l'offre de soins existante pour les acteurs du territoire
- **Objectif spécifique 1.5** : Renforcer la visibilité de l'offre de soins existante pour les habitants
- **Objectif spécifique 1.6** : Renforcer la coordination des acteurs de santé

Axe 2 : Renforcer le recours à l'offre de prévention sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 2.1** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants à l'offre de dépistages
- **Objectif spécifique 2.2** : Renforcer la visibilité de l'offre de dépistages existante pour les habitants
- **Objectif spécifique 2.3** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants à l'offre de prévention primaire
- **Objectif spécifique 2.4** : Renforcer la visibilité de l'offre de prévention primaire pour les habitants

Axe 3 : Renforcer la qualité des offres sportives, culturelles et de loisirs sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 3.1** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants aux offres sportives, culturelles et de loisirs
- **Objectif spécifique 3.2** : Renforcer la visibilité des habitants sur les offres sportives, culturelles et de loisirs
- **Objectif spécifique 3.3** : Renforcer l'accessibilité financière des habitants aux offres sportives, culturelles et de loisirs

Axe 4 : Renforcer la qualité des offres de mobilité locales sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 4.1** : Renforcer la visibilité des habitants sur l'offre de mobilité disponible
- **Objectif spécifique 4.2** : Renforcer la disponibilité de l'offre de transport sur le territoire
- **Objectif spécifique 4.3** : Renforcer l'accessibilité financière des habitants à l'offre de transport

Axe 5 : Renforcer les environnements favorables à la santé sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 5.1** : Améliorer la qualité de l'eau
- **Objectif spécifique 5.2** : Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur

Axe 6 : Renforcer l'offre de logements décents sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 6.1** : Renforcer l'accessibilité à des logements décents

Axe 7 : Renforcer la qualité des services et administrations publics sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 7.1** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants de la CCAC hors Sainte-Ménéhould aux services administratifs
- **Objectif spécifique 7.2** : Renforcer la visibilité des habitants sur les services publics disponibles
- **Objectif spécifique 7.3** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants de la CCAC hors Sainte-Ménéhould à des offres publiques de garde d'enfants
- **Objectif spécifique 7.4** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants de la CCAC hors Sainte-Ménéhould à des offres publiques d'accueil de loisirs

Axe 8 : Renforcer la qualité de l'offre de commerces sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 8.1** : Maintenir voire renforcer la disponibilité de l'offre de commerces ambulants
- **Objectif spécifique 8.2** : Renforcer la coordination-partenariat avec les dispositifs spécifiques tels que Petites Villes de Demain

Axe 9 : Renforcer la qualité de l'offre alimentaire sur le territoire de la CCAC

- Dans le diagnostic partagé, il ressort que 45,6% des habitants souhaitent un travail sur l'alimentation pour améliorer leur qualité de vie et leur santé. Toutefois, il ne permet pas de définir les problématiques quant à l'offre alimentaire. Il est donc nécessaire d'approfondir le diagnostic pour identifier les facteurs ayant une influence sur cet axe (problèmes de disponibilité de l'offre, de visibilité, d'accessibilité financière, géographique, de restauration collective ou individuelle).

Axe 10 : Améliorer les offres de formation et d'emploi sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 10.1** : Renforcer l'accessibilité géographique des habitants à des offres de formation
- **Objectif spécifique 10.2** : Renforcer la visibilité des emplois vacants des entreprises locales

Axe 11 : Renforcer les liens sociaux et de solidarité entre les habitants sur le territoire de la CCAC

- **Objectif spécifique 11.1** : Renforcer l'engagement des habitants au service du tissu associatif
- **Objectif spécifique 11.2** : Renforcer la disponibilité des espaces de convivialité sur le territoire

Axe 12 : Renforcer les comportements favorables à la santé des habitants de la CCAC

- **Objectif spécifique 12.1** : Renforcer les connaissances des habitants sur les questions environnementales en lien avec la Santé
- **Objectif spécifique 12.2** : Renforcer les compétences numériques des habitants
- **Objectif spécifique 12.3** : Renforcer les connaissances des jeunes habitants du territoire sur la vie affective et sexuelle (11-30 ans)
- **Objectif spécifique 1.4** : Renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes habitants du territoire (0-18 ans)

Axe transversal : Coordonner, animer, communiquer et évaluer

ENSEMBLE, AGISSONS POUR DÉVELOPPER NOTRE TERRITOIRE

